

Metz, le 6 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de François GROSDIDIER, Maire de Metz

Je regrette que l'artiste Bilal Hassani, ou son producteur, ait annulé le spectacle qui devait être donné à Saint-Pierre-aux-Nonnains ce mercredi 5 avril. On ne doit jamais céder devant le fanatisme et l'obscurantisme.

Je l'avais rappelé dans mon communiqué de presse d'avant-hier. J'avais aussi donné instruction à la Police municipale de mobiliser tous ses moyens pour assurer la sécurité de l'artiste et du public. Je ne doute pas que l'Etat en aurait fait de même.

Metz se revendique « ville de lumières », au propre comme au figuré. Bilal Hassani est et restera toujours le bienvenue dans notre ville, comme tous les artistes quels qu'ils soient. Mon adjoint Patrick Thil, en tant que président de la Cité Musicale de Metz, a confirmé l'invitation à l'artiste.

Par ailleurs, je rappelle que Saint-Pierre-aux Nonnains n'est plus une église depuis 500 ans et qu'elle était à l'origine un établissement thermal romain. Désacralisée, elle est l'une des salles de la Cité Musicale de Metz, avec l'Arsenal, la BAM et les Trinitaires.

Enfin, ces extrémistes qui entendent censurer la culture et interdire un artiste par homophobie, n'ont pas leur place dans la République. Ils ne peuvent pas non plus se revendiquer d'une religion qu'ils dévoient à la manière des Talibans. En septembre 2022, ces même fanatiques avaient manifesté contre l'Eglise catholique, parlant de « profanation » suite à l'accueil par l'Evêché des handballeuses messines championnes de France dans la Cathédrale de Metz.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Ville de Metz / Eurométropole de Metz

Marie SIMON | Attachée de Presse
03 57 88 33 41 | 06 38 55 04 18 | msimon@eurometropolemetz.eu

Léonie HAYDONT | Attachée de Presse
03 87 34 58 20 | 06 08 08 21 41 | lhaydont@mairie-metz.fr